



Comité Départemental de Natation du Morbihan

Président :

Christian Lucas

28 Ter Hent Er Douard Gwen

56 270 Ploemeur

clucascd56@gmail.com

Le 15 janvier 2013

Objet : Team 56, meeting de Massy 2013

Mesdames, Messieurs les présidents.

Mesdames, Messieurs les entraîneurs.

Compte tenu des résultats des nageurs Morbihannais dans les différentes compétitions en bassin de 25 mètres, et dans l'optique de garder l'esprit « coupe de France » pour les minimes et plus, le comité 56 a souhaité créer une « team 56 minimes et+ » susceptible de représenter le département dans une compétition relevée et de stimuler et faire progresser les nageurs morbihannais en les confrontant au meilleur niveau.

Vous trouverez ci-jointe la note d'organisation, celle-ci sera à transmettre dans les meilleurs délais aux parents concernés.

Je tiens à féliciter tous les nageurs retenus pour représenter le département, cette sélection n'ayant été constituée qu'au vu des résultats sportifs.

Le comité prend en charge l'intégralité des frais liés à la compétition (hébergement, transport, repas) et offre un équipement à chaque participant.

La feuille d'inscription et l'autorisation parentale (intégralement renseignées) seront à me transmettre par mail ou par courrier dans les plus brefs délais.

Le départ de la délégation sera conditionné à la réception de l'intégralité des documents de tous les nageurs.

Il est demandé aux nageurs, à leurs parents et aux adultes assurant l'encadrement de lire attentivement cette note afin que le nageur soit muni de tout le nécessaire. Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien sportivement

Christian LUCAS

NOTE D'ORGANISATION

Sommaire :

- I. Le déplacement**
- II. L'encadrement**
- III. L'hébergement**
- IV. La restauration**
- V. Programme du meeting**
- VI. La sélection**
- VII. Les équipements**
- VIII. Les engagements**
- IX. Règles de vie**
- X. La fiche d'inscription**
- XI. L'autorisation parentale**





Comité Départemental de Natation du Morbihan

I. Le déplacement

Départ : le vendredi 22 février

Pour les nageurs de Ploemeur et de Caudan, départ de la piscine de Ploemeur à 6h30

Pour les nageurs de Pontivy, départ de la piscine de Pontivy à 06h45

Pour les nageurs de Ploërmel, rendez-vous à 07h30 sur le parking en face de Mac Donald à Ploërmel.

Pour les nageurs de Vannes, rendez à l'un des trois points cités (merci de nous tenir au courant de votre choix).

Départ groupé de la délégation avec 2 minibus (1 minibus venant de Ploemeur, 1 minibus venant de Pontivy)

Arrivée vers 12 heures à la piscine de Massy, repas du midi prévus par les nageurs (pique-nique).

Retour : le dimanche 24 février

Pour connaître l'heure d'arrivée, vous pourrez joindre l'un ou l'autre des encadrants aux numéros suivants :
Christian LUCAS 06.72.44.38.51, Laurent Cotten 06 63 31 40 51

II. L'encadrement

Les nageurs seront encadrés par :

Christian LUCAS, directeur de délégation

Jean Michel Le Fric, entraîneur de Ploemeur Natation

Laurent Cotten, entraîneur de l'EN Pontivy

Les personnes nommées ci-dessus ont la responsabilité de l'encadrement des nageurs aussi bien pendant le déroulement de la compétition que dans toutes les activités annexes, notamment pendant l'hébergement, les transports et les repas.

III. L'hébergement :

Hotel Kyriad de Massy (situé à 4 minutes à pied de la piscine), les nageurs sont logés par chambre de trois.

Adresse :

Hôtel Kyriad Massy Opéra

82, Place de France - 91300 MASSY

IV. La restauration

- Vendredi midi : pique-nique prévus par les nageurs
- Vendredi soir : repas à l'hôtel-
- Samedi midi : repas à l'hôtel
- samedi soir : repas en extérieur, probablement en cafétéria.
- Dimanche midi : repas à l'hôtel
- Dimanche soir: Nous nous arrêterons sur la route pour dîner.

Comité Départemental de Natation du Morbihan

V. Programme du meeting

Vendredi 22 février 2013	Samedi 23 février 2013	Finales, oP 14h30 DE 16h	Dimanche 24 février 2013	Finales, oP 13h30 DE 15h
o p13h de 14h30	Séries, op 7h DE 8h30	50 papillon D et M	Séries, oP 7h DE 8h30	100 papillon D et M
800nl D, 1500nl M	400 nl D et M	50 dos d et M	100 papillon D et M	200 dos D et M
400 4n D et M	200 papillon D et M	50 brasse d et M	200 dos D et M	100 brasse D et M
50 papillon D et M	100 dos D et M	50 nl D et M	100 brasse D et M	200 nl D et M
50 dos d et M	200 brasse D et M	400 nl D et M	200 nl D et M	200 4n D et M
50 brasse d et M	100 nl D et M	200 papillon D et M		
50 nl D et M		100 dos D et M		
1500 nl D, 800 nl M		200 brasse D et M		
		100 nl D et M		
		400 4n D et M		

VI. La sélection

CN VANNES : **Léna Bousquin, Pierre Henry Seveno**

UN PLOERMEL : **Marion Mahé, Romain Simon, Aurélien Brenon, Anne Louise Chefdor, Antoine Guilloux**

PLOEMEUR NATATION : **Valentin Lallemand, Marine Gouelo, Claire Bourse**

CAUDAN NATATION : **Telma ROSSIGNOL**

EN PONTIVY : **Amélie Jouan, Mathilde Panheleux, Hugo Peron Sylvestre**

VII. Les équipements

Le comité équipera la team. Une remise officielle des équipements, en présence des sponsors, de la presse, des sélectionnés et des entraîneurs aura lieu le samedi 16 février, au magasin Intersport de Vannes à 16h00. Votre présence est indispensable.

VIII. Les engagements

Les engagements des nageurs sera fait par le comité. Les nages seront choisies par les entraîneurs des nageurs sélectionnés, en collaboration avec les entraîneurs de la sélection.

IX. Règles de vie

.Respectez et écoutez les encadrants.

Encouragez vos coéquipiers

Ayez l'esprit d'équipe.

Vous nagez sous les couleurs du département et en conséquence vous oublierez le temps de la compétition l'appartenance à votre club

Soyez acteurs et non pas spectateurs

Attention :

Si un nageur suit un traitement qui nécessite la prise de médicaments pendant la durée du déplacement, ceux-ci devront être impérativement remis au directeur de délégation avec L'ordonnance médicale inhérente (obligatoire).



Comité Départemental de Natation du Morbihan

X. La fiche d'inscription

A remplir impérativement en renseignant toutes les rubriques

NOM Prénom

(nageuse/nageur)

Date de naissance

Adresse

.....

Téléphone : domicile

portable

- @mail.....

N° I.U.F. (licence) :

FICHE MEDICALE

Traitement médical en cours : oui non

Si oui précisez :

.....

Votre enfant a-t-il des allergies : oui non

Si oui précisez :

.....

Personne à prévenir en cas d'accident

NOM et prénom.....

N° de tél. : N° de portable :



Comité Départemental de Natation du Morbihan

XI. L'Autorisation parentale

Je soussigné(e)
agissant en qualité de père mère tuteur

- autorise mon fils ma fille
à participer au meeting national de Massy qui se déroulera les 22-23-24 février 2013 à Massy.
- autorise les personnes encadrant les nageuses et nageurs de l'équipe départementale du Morbihan à prendre toutes les mesures qu'ils jugeraient utiles, si mon enfant était victime d'un accident ou d'un malaise à l'occasion du déplacement de l'équipe départementale du Morbihan au meeting national de Massy qui se déroulera les 22-23-24 février 2013 à Massy.

Signature du ou des responsables légaux :

A remplir impérativement en renseignant toutes les rubriques

En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésies, demandent une autorisation écrite des parents. Si celle-ci fait défaut, il leur faut demander l'autorisation au Juge des enfants ou au Procureur de la République. L'attestation ci-dessous est destinée à éviter ces démarches.

Je soussigné(e), le responsable légal, Mr/.Mme

Adresse

.....

Tél. domicile Tél professionnel

Tél portable Tél autre

Adresse @mail

Autorise le médecin consulté, en cas d'urgence, à toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de mon enfant :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

N° de sécurité sociale :

Nom et n° de mutuelle :

Personne à joindre en cas d'urgence :

Nom et téléphone du médecin traitant :

Fait, le

Signature des parents

Précédée de la mention "lu et approuvé"